



Déroulement Concours dédiés Championnat NM3 **LBIR BPL Saison 2023-24**

Afin que cette compétition sur trois journées soit vraiment une sélection de la Ligue, le Comité Directeur a décidé la formule « Championnat » à savoir la rencontre de toutes les équipes.

Ainsi vous trouverez ci-joint la formule proposée avec les points essentiels pour la mise en œuvre identique dans chaque CBD.

EQUIPES QUALIFIEES POUR LES CDF

Le nombre de quadrettes M3 qualifiées par le biais des concours dédiés sera de **2 équipes** pour notre Ligue, la troisième équipe l'étant par le Fédéral régional qui aura lieu les 22 & 23 Juin 2024 **dans le CBD 85.**

1. NOMBRE EQUIPES DECLAREES

Au **10/08/2023**, nous avons reçu et validé l'inscription de 13 équipes **par le biais de BOULY.**

- Liste récapitulative Equipes NM3
 - Possibilités de constitution des équipes
- Voir tableaux en annexe**

2. CALENDRIER COMPETITIONS 2023-24

Pour cette saison, les dates retenues pour la tenue de ces 3 concours dédiés seront :

2023 : Dimanche 24/09 : CBD 72 Lieu : Le Mans

: Dimanche 12/11 : CBD 85 Lieu : Chantonnay

2024 : Samedi 17 et Dimanche 18/02 : CBD 44 Lieu : Nantes

3. DEROULEMENT ADMINISTRATIF CONCOURS DEDIES

Pour assurer la bonne organisation et le bon déroulement de cette phase, le club organisateur sera accompagné d'un assesseur mandaté par la Ligue.

- **Présentation licences** avec le document d'inscription de l'équipe : 30' avant le début de la 1^{ère} partie à la table de marque sinon non-participation à la compétition.
- ★ **Arbitrage** : Désignation d'un arbitre par le Comité Organisateur, validé par la Commission Arbitrage.
- ★ **Nomination assesseur** par le Président du CBD organisateur

- ★ **Tâches à la charge de l'assesseur mandaté pour chaque compétition:**
 - Contrôle des licences (avec arbitre)
 - Validation des résultats, diffusion du classement provisoire dans la semaine suivante de chaque étape jusqu'à la 3^{ème} épreuve.
 - Transmission des graphiques à la Commission Sportive (DB) dans la semaine qui suit la compétition.

Il aura la responsabilité administrative du concours dédié.

- ★ **Tâches à la charge de l'arbitre mandaté pour chaque compétition:**
 - Contrôle des licences / Fichier Ligue
 - Vérification de 2 membres déclarés obligatoirement sur le terrain (Récapitulatif équipes présentes à la table de marque)
 - La tenue du haut du corps est exigée durant toute la compétition.

4. ASPECT FINANCIER

- Règlement initial et global de 50 € par équipe pour les 3 concours à adresser au **Trésorier du CBD** **avant le 10 Août 2023 validant ainsi l'inscription définitive et la participation obligatoire aux 3 concours dédiés.**
- Les repas & frais de déplacement de l'assesseur et de l'arbitre demeurent à la charge du CBD organisateur.

5. ORGANISATION DES COMPETITIONS

- ★ Affectation d'un numéro à chaque équipe par tirage au sort pour l'ensemble des 3 Concours dédiés lors du Comité Directeur de la Ligue le 08-09-2023.

Formule Championnat soit 12 Rencontres

- Principes de constitution des parties par journée

➤ Déroulement des journées

- Chaque équipe disputera les parties par journée suivant la répartition ci-jointe à savoir :

4 lors des 1^{ère} et 2^{ème} journées et 5 lors de la 3^{ème} journée (le samedi après-midi et le dimanche)

soit 12 parties contre l'ensemble des équipes (et 1 office) sur 3 journées

(2 heures ou 13 points - match nul admis)

- Le tirage au sort des parties de chaque journée sera communiqué sur le site de la ligue
- Barème : Victoire : 3pts ; Match nul : 1 pt ; Défaite : 0 pt

▪ Horaires :

Journées 1 & 2 :

Partie 1 8h00 - 10h00

Partie 2 10h30 - 12h30

Partie 3 14h30 - 16h30

Partie 4 17h00 - 19h00

Journée 3 :

Partie 1 samedi 14h00 - 16h00

Partie 2 samedi 16h30 - 18h30

Partie 3 dimanche 8h00 - 10h00

Partie 4 dimanche 10h30 - 12h30

Partie 5 dimanche 14h30 - 16h30

Un classement progressif sera effectué à l'issue de chaque journée :

1. Nombre de points des parties jouées (V.N.P)
2. Goal-average général
3. Goal-average particulier (éventuellement)
4. Cumul des Points marqués sur le terrain

Important : En cas d'égalité parfaite entre les 2 équipes classées 2^{ème} après la dernière partie de la 3^{ème} journée, partie unique de qualification pour connaître la 2^{ème} équipe qualifiée aux CDF à savoir :

13 points ou 2 Heures

Partie Départage : 17 H 00 - 19 H 00

6. CLASSEMENT ET QUALIFICATION EQUIPES

Rappel : **En cas d'abandon ou forfait de participation aux concours dédiés restants (1 ou 2 sur 3), interdiction pour les joueurs « déclarés » de s'inscrire dans une équipe au Fédéral Régional organisé les 22 & 23 Juin 2024 dans le CBD 85.**
En cas de forfait partiel, le score de chaque partie sera de 13 à 7

6.1 VALIDATION RESULTATS JOURNEE

La feuille récapitulative des résultats de chaque journée sera validée le soir même par l'assesseur et l'arbitre et adressée dans la semaine à la Commission Sportive Ligue accompagnée des fiches d'inscription (DB).

6.2 QUALIFICATION CDF

Comme le nombre d'équipes déclarées et participantes est égal à 13, les équipes qui termineront aux 2 premières places du classement se qualifieront directement pour les Championnats de France Quadrettes M3.

D'une part, pour les 2 premiers, une récompense leur sera remise lors de la 3^{ème} journée le **Dimanche 18 Février 2024** à Nantes.

D'autre part, pour les indemnités, liées à leur participation aux CDF, leur montant sera défini par le Comité Directeur et paraîtra dans le règlement financier 2023-24 de la Ligue.

Enfin, la Ligue, via BOULY, informera la FFSB pour l'homologation des équipes qualifiées, le suivi et le déroulement des 3 concours.

Nota bene : En cas de qualification pour les CDF, la composition de l'équipe suivra la même règle que pour les concours dédiés.

7. CATEGORISATION 2023-24 JOUEURS & JOUEUSES

Important:

Les points de catégorisation (1 point par partie jouée et gagnée) seront attribués automatiquement à l'ensemble des participants et participantes à ces concours de chaque équipe qu'ils soient déclaré(e)s ou jokers.

Saisie des fiches de catégorisation : Assurée par la Ligue (DB)

8. MONTEE EN M2

Pour l'équipe classée première de la Ligue BPL, la montée en M2 ne sera pas **directe et obligatoire pour la saison 2024-2025** mais elle pourra participer à une compétition interrégionale (NAQ+CVL+BPL) pour en déterminer une.

En cas de non-participation à cette compétition, celle-ci se déroulera seulement avec les 2 autres Ligues sans sanction pour la saison 2024-2025.

(Processus à finaliser avec les 2 autres Ligues (CVL + NAQ))

Si une équipe M3 qui devait monter en M2 ne repart pas, c'est l'équipe suivante du classement de l'Inter-Ligues qui monte.

A titre exceptionnel, au terme de la saison 2023/2024, l'équipe qui refuse la montée ne sera pas pénalisée sportivement. La gestion des accessions est assurée par les LBR/CS/PADB sous couvert de la Fédération.

9.COMMUNICATION EVOLUTION COMPETITION

D'une part, le classement progressif, vérifié, suite à chaque journée de la compétition sera transmis dans les 48 h par la Commission sportive à tous les CBD et équipes participantes.

D'autre part, pour que chacun de nos licencié(e)s puisse suivre l'évolution de cette compétition, les résultats par journée et le classement progressif seront insérés, dans la semaine suivante de chaque journée, sur le site de la Ligue BPL.

La Commission Sportive LBIR BPL

08/09/2023

Pièces annexes :

- *Liste récapitulative des équipes déclarées*
- *Possibilités de constitution des équipes pour les concours dédiés*
